**ArcelorMittal tâtonne vers le zéro carbone**

Pas facile de penser la neutralité carbone dans la sidérurgie, qui émettrait 7,6% du CO2 mondial. En France, cette part tombe à 4%, ce qui ne dispense pas le secteur de lourds investissements.

[ArcelorMittal](https://www.usinenouvelle.com/arcelormittal/) a dévoilé, le 13 octobre, quelques jalons de sa trajectoire vers la neutralité carbone en 2050. Le groupe étudie le déploiement d’unités de production d’acier bas carbone en France.

Dunkerque (Nord) pourrait développer la réduction directe du fer au gaz, associée à une aciérie électrique, tandis que Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) serait équipé d’une unité Carbalyst de capture et transformation du carbone en éthanol. Les deux procédés recourent – ou recourront un jour – à l’hydrogène "vert", produit dans des électrolyseurs à l’électricité renouvelable.

Cet hydrogène sera issu du gaz de cokerie. ArcelorMittal déclarait le 30 septembre que "bien que les deux voies aient le potentiel de produire de l’acier neutre en carbone en 2050, la voie Smart carbon peut contribuer largement durant cette décennie à la réduction des émissions, tandis que la production à l’échelle industrielle par réduction directe à l’hydrogène a de faibles chances d’être significative avant 2030, en raison des coûts élevés qu’elle engendre".

En juillet, ArcelorMittal estimait le coût du déploiement d’un mix de ces deux voies à 45 milliards d’euros. S’y ajoutent 165 à 200 milliards pour la production et le transport d’hydrogène vert, que le groupe n’entend pas financer seul. Il compte certifier 30 000 tonnes d’acier "vert" dès 2020, puis 120 000 en 2021 et 600 000 en 2022.